

EDITORIAL

L'Hers-Mort, le Girou et leurs affluents sont de petites rivières que la plupart des habitants ignorent. Enfoncés dans la plaine, bordés d'arbres ou de champs cultivés, ils apparaissent souvent comme des fossés étroits dont la seule utilité est d'évacuer les eaux.

L'Histoire nous rappelle pourtant que les cours d'eau du Lauragais ont joué un rôle important dans la vie des riverains et dans l'économie de la région. Au XVIIIème siècle, Louis XV ordonne la rectification de l'Hers sur la moitié aval de son cours pour favoriser la mise en valeur des terres occupées à l'époque majoritairement par des marécages, au grand dam des seigneurs propriétaires de moulins.

Durant la seconde moitié du XXème siècle, les cours d'eau font à nouveau l'objet de travaux importants, en lien avec le développement des grandes cultures et la protection contre les inondations.

Aujourd'hui, les collectivités et les gestionnaires portent un regard nouveau sur ce bassin, où l'on a pris conscience de la nécessité de concilier la protection des populations, la mise en valeur de l'espace rural et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Hers-Mort – Girou traduit la volonté commune des acteurs locaux de mettre en œuvre une gestion coordonnée et solidaire sur ce bassin, pour répondre aux besoins des populations, ainsi qu'aux obligations fixées par la réglementation pour la préservation de la ressource.

Je souhaite que cette première lettre d'information permette à un large public de prendre connaissance des enjeux de notre bassin et des actions qui y sont engagées.

Gilbert HEBRARD

Vice-président du Conseil Général de la Haute-Garonne
Président de la Commission Locale de l'Eau du
SAGE Hers-Mort – Girou

Sommaire

- LE BASSIN VERSANT DE L'HERS-MORT – GIROU
- LES ENJEUX DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES
- LE SAGE, UN OUTIL POUR MIEUX GERER
- L'EMERGENCE DU SAGE HERS-MORT - GIROU
- L'ELABORATION DU SAGE



Le bassin versant de l'Hers-Mort

Le bassin versant de l'Hers-Mort, avec son principal affluent le Girou, s'étend sur 1 550 km² et recoupe la région naturelle du Lauragais. Composé de terrains relativement imperméables, son réseau hydrographique est bien développé : avec l'Hers (87 km) et le Girou (67 km), ce sont au total 2 114 km de cours d'eau qui drainent le bassin.

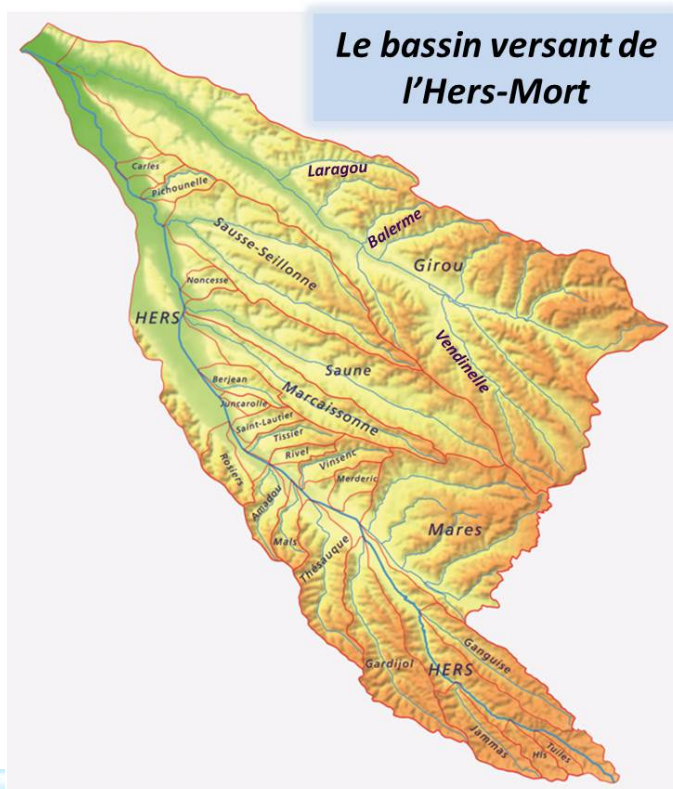
Les principaux affluents de l'Hers sont le Marès et la Thésauque en amont, La Marcaissonne, la Saune et la Sausse (avec son affluent la Seillonne en aval). Le Girou reçoit dans sa partie amont la Vendinelle et plus en aval la Balerme et le Laragou.

L'Hers-Mort et le Girou confluent quelques kilomètres avant la Garonne.



Les deux-tiers amont du bassin sont à dominante rurale, tandis que le tiers aval, à l'ouest, est marqué par le développement urbain de l'agglomération toulousaine. La population est d'environ 400 000 habitants.

Le bassin recoupe les départements de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne et les régions de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées.



Le bassin est formé d'un ensemble de plateaux et de collines peu élevés (alt. 400 à 200 m) et sillonné par des vallées orientées du sud-est vers le nord-ouest.

Il est encadré par les contreforts des Pyrénées au sud, la Montagne Noire à l'est et les reliefs du Massif Central au Nord. Du Seuil de Naurouze à Toulouse, le « sillon Lauragais » se distingue avec une large plaine empruntée par le Canal du Midi.



Les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans le bassin

L'Hers-Mort et ses affluents sont des petites rivières, à l'écoulement très faible entre juin et octobre. Elles sont donc sensibles aux pollutions et aux prélèvements en eau. Les pollutions, majoritairement diffuses sur la partie rurale du bassin et plus concentrées dans la partie urbanisée, ont un impact fort et engendrent une qualité des eaux souvent mauvaise.



Développement d'algues dans le Girou

La situation est la plus critique en été, où les faibles débits et la chaleur favorisent le développement des algues et rendent le milieu peu accueillant pour la faune aquatique.

Les cours d'eau peuvent également connaître des crues dévastatrices comme en 1952 et 1971. Ces événements ont motivé des travaux de rectification et de recalibrage sur une grande partie de l'Hers et de ses affluents. Ces travaux ont considérablement appauvri les milieux.



*Crue de l'Hers à Balma en mars 1971
(© F. Gazelle)*



Travaux de recalibrage en 1972

En dehors de ces aménagements lourds, les cours d'eau nécessitent des interventions régulières pour assurer la stabilité des berges et éviter la formation d'embâcles. Les structures intercommunales engagent des programmes d'entretien pluriannuels et des opérations de restauration de la végétation des berges.



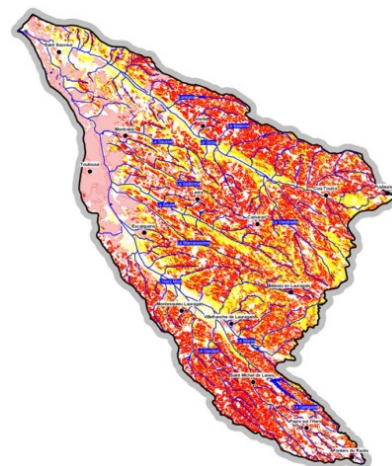
Erosion de berges, lit incisé dans la marne



Entretien de la végétation et plantation d'hélophytes

Le bassin est également marqué par des érosions importantes, en raison des fortes pentes et de sols majoritairement imperméables. Les grandes cultures laissant les sols à nu une partie de l'année et l'urbanisation renforcent ces phénomènes.

*L'érodabilité des terrains
(rouge = fort)*



Le SAGE, un outil pour mieux gérer

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification créé par les lois sur l'eau de 1992 et 2006. Il comprend des orientations de gestion et des mesures réglementaires qui ont pour but de préserver et restaurer la ressource en eau et les milieux aquatiques. Il a pour vocation de favoriser la mise en œuvre équilibrée de tous les usages.

Le contenu du SAGE est élaboré dans la concertation au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE) qui comprend pour moitié des représentants des collectivités locales, pour un quart des représentants des usagers et pour un quart des représentants des services de l'Etat. Une fois approuvé par le Préfet, le SAGE est révisé tous les six ans. La CLE assure le suivi de sa mise en œuvre.

Le SAGE doit être compatible avec le SDAGE Adour-Garonne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Celui-ci fixe les orientations fondamentales pour l'eau à l'échelle du grand Sud-Ouest, en cohérence avec les textes nationaux et européens sur l'eau.

L'émergence du SAGE Hers-Mort - Girou

Les réflexions pour engager un SAGE sur le bassin de l'Hers-Mort – Girou ont émergé dès 1999 au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers-Mort (SMBVH). Elles ont été relancées en 2007 à l'initiative du Conseil Général de la Haute Garonne et en concertation avec les services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Le Conseil Général a réalisé le dossier de candidature du SAGE en 2010.

Le périmètre du SAGE a été approuvé par le Préfet de la Haute-Garonne le 16 septembre 2011. La composition de la CLE a été fixée par arrêté du 9 février 2012.

Lors de sa réunion d'installation le 19 mars 2012, M. Gilbert HEBRARD, Conseiller général de la Haute-Garonne, a été désigné Président de la CLE et le SMBVH a été désigné structure porteuse pour assurer la maîtrise d'ouvrage des études et de l'animation.



L'élaboration du SAGE

L'élaboration du SAGE est prévue pour se dérouler sur les années 2013 et 2014. En 2015, le projet de SAGE sera soumis à consultation et enquête publique.

En dehors des travaux au sein de la CLE, l'élaboration du SAGE fait l'objet de nombreuses réunions avec les acteurs de terrain. L'enjeu est de mettre au point des orientations qui répondent aux objectifs de préservation et de restauration et aux besoins de l'ensemble des usages.

Les étapes de l'élaboration

- *Etat des lieux et diagnostic de la ressource, des milieux et des usages liés à l'eau (juin 2013)*
- *Examen des scénarios possibles puis choix d'une stratégie (décembre 2013)*
- *Rédaction des orientations (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable - PAGD) et du règlement du SAGE (décembre 2014)*
- *Evaluation environnementale (2014)*
- *Consultations et enquête publique (2015)*
- *Approbation du SAGE par le Préfet (2015)*

Réalisation :

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers
45, rue Paule Raymondis
31200 TOULOUSE

Contact :

Sylvain MACÉ, Animateur du SAGE Hers-Mort – Girou
05 34 36 53 60 sylvain.mace.hers@orange.fr

Réalisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Midi-Pyrénées

